



20 mars 2020

(20-2244)

Page: 1/3

Comité des sauvegardes

Original: anglais

**NOTIFICATION, AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 B) DE L'ACCORD SUR LES
SAUVEGARDES, DE LA CONSTATATION DE L'EXISTENCE D'UN DOMMAGE
GRAVE OU D'UNE MENACE DE DOMMAGE GRAVE CAUSÉ PAR UN
ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS**

VIET NAM

Certains demi-produits et produits finis en aciers alliés ou non alliés

Supplément

La communication ci-après, datée du 19 mars 2020, est distribuée à la demande de la délégation du Viet Nam.

Conformément à l'article 12:1 b) de l'Accord de l'OMC sur les sauvegardes, le Ministère de l'industrie et du commerce de la République socialiste du Viet Nam, ci-après dénommé "Ministère de l'industrie et du commerce", notifie la constatation de l'existence d'un dommage ou d'une menace de dommage grave causé par un accroissement des importations de "certains demi-produits et produits finis en aciers alliés ou non alliés" relevant des codes 7207.11.00, 7207.19.00, 7207.20.29, 7207.20.99, 7224.90.00, 7213.10.10, 7213.10.90, 7213.91.20, 7214.20.31, 7214.20.41, 7227.90.00, 7228.30.10 et 9811.00.00 du SH.

**1 INDIQUER LES ÉLÉMENTS DE PREUVE DE L'EXISTENCE D'UN DOMMAGE GRAVE OU
D'UNE MENACE DE DOMMAGE GRAVE CAUSÉ PAR UN ACCROISSEMENT DES
IMPORTATIONS**

- Après l'application de la mesure de sauvegarde initiale, les résultats de la branche de production nationale se sont sensiblement améliorés au cours de la période 2017-2018, en particulier en ce qui concernait la production, la part de marché, l'emploi et la productivité. Toutefois, la production a commencé à baisser au cours du premier semestre de 2019.

- Ventes: les ventes intérieures et les ventes à l'exportation ont augmenté. Toutefois, les ventes intérieures de demi-produits ont tendance à diminuer depuis 2018.

- Bénéfices: Après l'application de la mesure de sauvegarde initiale, pour ce qui est des demi-produits, la branche de production nationale a enregistré des bénéfices, mais la rentabilité est restée faible. Au premier semestre de 2019, des pertes ont commencé à se faire sentir. Dans le cas des produits finis, la rentabilité s'est accrue au cours de la période 2015-2016. Toutefois, elle a commencé à diminuer progressivement.

- Stocks: le ratio stocks/production a diminué en 2016 et 2017, mais il a augmenté en 2018 pour atteindre un niveau record au premier semestre de 2019.

Les indicateurs ont démontré que la branche de production nationale ne s'était pas entièrement remise du dommage causé par les importations. D'après ses résultats actuels, la branche aura des difficultés à soutenir la concurrence des importations si la mesure de sauvegarde initiale n'est pas prorogée.

2 AJUSTEMENT DE LA BRANCHE DE PRODUCTION NATIONALE

La branche de production nationale a mis en œuvre des plans d'ajustement visant à accroître sa productivité et la qualité de ses produits au moyen d'une adaptation de la production, de la chaîne de production, de la technologie, de l'emploi, de la gestion et de la commercialisation.

3 FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS INDIQUANT S'IL Y A UN ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS DANS L'ABSOLU OU UN ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS PAR RAPPORT À LA PRODUCTION NATIONALE

Année	2015	2016	2017	2018	Premier semestre 2018	Premier semestre 2019
Demi-produits en aciers alliés ou non alliés						
Importations (t)	1 606 819	672 469	33 915	30 028	25 050	101 486
Tendance (%)		-58,1	-95	-11,5	-	305,1
Ratio des importations à la production nationale (%)	28,5	8,6	0,3	0,3	0,5	2,2
Produits finis en aciers alliés ou non alliés						
Importations (t)	1 153 461	693 820	201 479	162 824	76 041	82 588
Tendance (%)		-39,8	-71	-19,2	-	8,6
Ratio des importations à la production nationale (%)	17,2	8,0	2,2	1,6	1,5	1,8

Le volume des importations à l'examen a enregistré une nette tendance à la baisse. Toutefois, au premier semestre de 2019, ce volume (pour les demi-produits et les produits finis) a eu tendance à augmenter tant en termes relatifs qu'en termes absolus. Le volume des importations de certains demi-produits en aciers alliés ou non alliés est passé de 25 050 tonnes au premier semestre de 2018 à 101 486 tonnes au premier semestre de 2019. Le volume des importations de certains produits finis en aciers alliés ou non alliés est passé de 76 041 tonnes au premier semestre de 2018 à 82 588 tonnes au premier semestre de 2019.

4 DONNER LA DÉSIGNATION PRÉCISE DU PRODUIT EN CAUSE

Certains demi-produits et produits finis en aciers alliés ou non alliés relevant des codes 7207.11.00; 7207.19.00; 7207.20.29; 7207.20.99; 7224.90.00; 7213.10.10; 7213.10.90, 7213.91.20; 7214.20.31; 7214.20.41; 7227.90.00; 7228.30.10; 9811.00.00 du SH, importés au Viet Nam.

5 SI LA MESURE FINALE REMPLACE UNE MESURE PROVISOIRE, OU SI UNE MESURE FINALE EST PROROGÉE, DONNER UNE DÉSIGNATION ÉCRITE DE TOUTE PARTIE DU PRODUIT IMPORTÉ QUI NE SERA PLUS VISÉE PAR LA MESURE ET INDIQUER LES POSITIONS DU SYSTÈME HARMONISÉ DONT RELÈVE LE PRODUIT AU MOINS AU NIVEAU DE LA POSITION À SIX CHIFFRES DU SH ET AU NIVEAU SOUS-NATIONAL (PAR EXEMPLE POSITION À HUIT CHIFFRES, À NEUF CHIFFRES OU À DIX CHIFFRES DU SH), SI POSSIBLE

Sans objet.

6 DONNER LA DÉSIGNATION PRÉCISE DE LA MESURE PROJETÉE

Le Ministère de l'industrie et du commerce n'a pas encore projeté de mesure pour faire suite à sa détermination de l'existence d'un dommage grave ou d'une menace de dommage grave. Il étudie actuellement les recommandations à faire au sujet des mesures appropriées.

7 INDIQUER LA DATE PROJETÉE POUR L'INTRODUCTION DE LA MESURE

Voir la réponse au point 6 plus haut.

8 INDIQUER LA DURÉE PROBABLE DE LA MESURE

Voir la réponse au point 6 plus haut.

9 POUR UNE MESURE D'UNE DURÉE DE PLUS DE TROIS ANS, INDIQUER LA DATE PROJETÉE POUR LE RÉEXAMEN (AU TITRE DE L'ARTICLE 7:4) QUI DEVRA AVOIR LIEU AU PLUS TARD AU MILIEU DE LA PÉRIODE D'APPLICATION DE LA MESURE, SI CETTE DATE DE RÉEXAMEN A DÉJÀ ÉTÉ FIXÉE

Voir la réponse au point 6 plus haut.

10 SI LA DURÉE PRÉVUE DÉPASSE UN AN, INDIQUER LE CALENDRIER PRÉVU POUR LA LIBÉRALISATION PROGRESSIVE DE LA MESURE

Voir la réponse au point 6 plus haut.

11 SI LA NOTIFICATION CONCERNE UNIQUEMENT UNE CONSTATATION DE L'EXISTENCE D'UN DOMMAGE GRAVE OU D'UNE MENACE DE DOMMAGE GRAVE ET NE CONCERNE PAS UNE DÉCISION D'APPLIQUER OU DE PROROGER UNE MESURE DE SAUVEGARDE

- i. **indiquer les délais prévus pour que les parties intéressées formulent des observations ainsi que toutes autres procédures relatives à la décision d'appliquer les mesures; et**
- ii. **fournir des renseignements concernant les procédures de consultation préalable avec les Membres ayant un intérêt substantiel en tant qu'exportateurs du produit considéré.**

Les renseignements concernant les procédures et les délais pertinents en rapport avec l'enquête figurent dans l'avis annonçant l'engagement du réexamen en vue d'une prorogation.

Le 20 janvier 2020, l'autorité chargée de l'enquête a tenu une audition publique avec les parties intéressées.

Le Ministère de l'industrie et du commerce est disposé à tenir des consultations avec les Membres ayant un intérêt substantiel en tant qu'exportateurs du produit considéré.

Les renseignements supplémentaires et observations devraient être envoyés à l'adresse suivante:

LEGAL AFFAIRS DIVISION

TRADE REMEDIES AUTHORITY OF VIET NAM - MINISTRY OF INDUSTRY AND TRADE

Adresse: 25 Ngo Quyen Street, Hoan Kiem District, Hanoi, Viet Nam

Téléphone: (+84 24) 7303.7898 (poste: 130)

Fax: (+84 24) 7303.7897

Courrier électronique: pvtm@moit.gov.vn
